

## CH\_VB 93.078 vom 14. Dezember 1993

Bundesverwaltung, 1993-12-14, DE

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch\\_vb\\_93.078](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_93.078)

FR: CH\_VB 93.078 du 14 décembre 1993

IT: CH\_VB 93.078 del 14 dicembre 1993

### Erwägungen

#### E. 14

décembre 1993 Une chose est à craindre, si nous suivons Mme Spoerry. Hier, nous avons voté le budget, sans enthousiasme pour personne, en constatant qu'il y avait un déficit de presque 7 milliards de francs. Mais nous avons constaté que la législation étant telle qu'elle était, la situation financière étant telle qu'elle était, en décembre 1993, nous ne pouvions faire autrement que d'accepter un budget de 7 milliards de francs, et il s'est trouvé une majorité qui a eu le courage d'assumer cette réalité-là. Je craindrais que, simplement par manque de courage, il n'y ait plus de majorité pour soutenir un budget qui est ce qu'il est, avec tous ses défauts, mais qui constate la réalité des choses à un moment donné. A ce moment-là, on se retrouverait avec un budget provisoire simplement parce que le Parlement n'aurait pas le courage de constater la réalité. Ensuite, je craindrais que, rapidement, on s'habitue à des budgets provisoires et je dirai à Mme Spoerry qui, j'imagine, par ses activités professionnelles hors Parlement, s'intéresse à l'image de marque de la place financière suisse, que pour l'image de marque de cette place financière, il est certes important que les grands instituts bancaires continuent à disposer de trois A ou récupèrent leurs trois A, mais que d'être la place financière d'un pays qui, régulièrement, n'aurait que des budgets provisoires n'est pas une image très positive. Très vite, la place financière suisse pourrait voir baisser son prestige si, véritablement, l'Etat dont elle est le siège voyait régulièrement ses budgets n'être que provisoires. Ensuite, disons aussi qu'on pourrait très rapidement, par mauvaise habitude, certes, Madame Spoerry, détourner votre proposition en votant un budget équilibré puis en s'autorisant des suppléments qui rendraient le budget largement déficitaire par la suite. C'est la raison pour laquelle je vous invite à repousser la proposition Spoerry.

Bundesrat Stich: Diesen Antrag haben wir selber auch einmal geprüft. Wir sind aber dann davon abgekommen - erstens aus einem praktischen Grund, den Sie leicht nachvollziehen können: Wir sind jetzt in der Situation eines defizitären Budgets. Wir haben heute Dienstag. Morgen wird der Voranschlag noch nicht bereinigt; er wird am Donnerstag bereinigt. Und wenn Sie am Donnerstag das Budget nicht mit der nötigen Mehrheit akzeptieren würden, wenn einzelne Leute demonstrativ einfach nicht dabei wären, müssten Sie am Freitag morgen noch ein Sonderbudget beschliessen. Das ist nicht besonders sorgfältig. Ich denke nicht, dass das eine gute Lösung ist, und zwar von der praktischen Abwicklung her. Deshalb sind wir auch wieder davon abgekommen. Zum zweiten: Ich erinnere mich sehr gut an das Jahr 1991. Dort haben wir noch keine Ausgabenüberschüsse gehabt, wir haben noch positiv abgeschlossen, aber die Beschlüsse, die Sie in diesem Jahr gefasst haben, haben nachträglich gewirkt - nur mit einem zumindest ausgeglichenen Budget kann man das Ziel eben auch nicht erreichen. Ich überlasse es Ihnen, was Sie in dieser Frage tun wollen.

Abstimmung - Vote Für den Eventualantrag Spoerry 54 Stimmen Dagegen 83 Stimmen Die Beratung dieses Geschäftes wird unterbrochen. Le débat sur cet objet est interrompu. Schluss der Sitzung um 13.00 Uhr

La séance est levée à 13 h 00

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Sanierungsmaßnahmen 1993 Mesures d'assainissement 1993 In Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Dans Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale In Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale Jahr 1993 Année Anno Band V Volume Volume Session Wintersession Session Session d'hiver Sessione Sessione invernale Rat Nationalrat Conseil Conseil national Consiglio Consiglio nazionale Sitzung 10 Séance Seduta Geschäftsnummer 93.078 Numéro d'objet Numero dell'oggetto Datum 14.12.1993 - 08:00 Date Data Seite 2361-2376 Page Pagina Ref. No 20 023 486 Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung. Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.